



Etude d'évaluation du niveau de mise en œuvre des PAR (barrage, LHT et CE) et du PRME

Principaux résultats et prochaines étapes

ARTELIA-Plan Eval - GEST / Septembre 2025 / 8502552



Déroulement

- i. Présentation des autorités et des consultants par NHPC;
- ii. Mot du Sous-préfet ;
- iii. Présentation des résultats et de recommandations de l'étude d'ARTELIA ;
- iv. Questions & réponses ;
- v. Clôture de la rencontre ;
- vi. Discussions en aparté avec le groupe des PAPs.

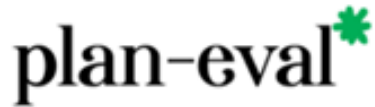
Sommaire

1. Notre équipe – Artelia
2. Bref rappel des objectifs, de la méthodologie et des modalités de conduite de l'étude
3. Le contexte économique national et local
4. Principaux résultats
5. Analyse de conformité au standard PS5 et aux PAR et PRME
6. Plan d'action corrective
7. Prochaines étapes

1. Notre équipe



Notre équipe



- **Expertise internationale**
 - Expert senior en réinstallation et études sociales appliquées au développement
 - Socio-économiste senior, expert en études sociales et économiques et partage des bénéfices
 - Socio-économiste spécialiste des études quantitatives et qualitatives
 - Spécialiste en activité génératrice de revenus et genre
- **Expertise nationale:**
 - Spécialiste en élaboration, réalisation et évaluation des Plans de Réinstallation et des Plans de Restauration des Moyens d'Existence pour des projets d'envergure au Cameroun et en Afrique
 - Spécialiste du domaine foncier et du patrimoine immobilier au Cameroun
 - Ingénieur agronome et spécialiste de la culture du cacao au Cameroun
 - Sociologue et spécialiste du genre au Cameroun et en Afrique
 - Statisticienne



2. Bref rappel des objectifs, de la méthodologie et des modalités de conduite de l'étude



Principaux objectifs de l'étude

- Evaluation de la performance et de la conformité des actions menées par NHPC dans le cadre des PAR et PRME préparés pour le projet
- Evaluation de l'amélioration ou à défaut de la restauration des moyens d'existence et des conditions de vie des personnes affectées
- Evaluation de la mise en œuvre et des non-conformités éventuelles par rapport aux standards internationaux, avec analyse des causes internes et externes
- Préparation d'un plan d'action corrective si nécessaire



Méthodologie

- Classification des PAPs en grands groupes correspondant à des types d'impacts et des programmes de compensation/RME différents
- Enquête ménage quantitative (593 ménages) sur la base d'un questionnaire permettant, en outre, de recalculer dans les conditions de 2024 l'Indice Socio-Economique calculé pour chaque ménage dans les études de base menées entre 2015 et 2017
- Enquête d'un groupe témoin de 50 ménages non affectés constitué en 2015
- Enquête qualitative par Focus Groups (21 groupes de discussion)
- Etudes spécifiques: étude agronomique cacao, étude foncière, étude agronomique des terres de remplacement, dynamique sédimentaire de la Sanaga, analyse des ressources de mise en œuvre de NHPC



Limites de l'étude

- L'Indice Socioéconomique (ISE) était pertinent puisque c'est un indicateur multi-factoriel qui permet d'intégrer toutes les dimensions du bien-être et qu'il avait été mesuré lors des études de base, permettant ainsi des comparaisons utiles:
 - Entre situation actuelle et situation initiale,
 - Entre les différents groupes affectés,
 - Avec un groupe témoin non affecté
- Cependant, l'ISE présente des limitations:
 - Il capture la diversité des sources de revenu plutôt que le montant du revenu
 - Le revenu n'est évalué qu'à travers des indicateurs indirects
 - Le sous-score « éducation » est biaisé car il diminue lorsque le nombre d'enfants dans le ménage diminue, et ne traduit donc que partiellement la qualité de l'accès de l'éducation reçue



Limites de l'étude (2)

- L'ISE capture difficilement les changements macro-économiques et l'effondrement quasi complet de la filière sable qui avait démarré dès avant Nachtigal
- Il est donc nécessaire d'analyser l'ISE en perspective des autres données (« triangulation ») :
 - Celles issues du suivi régulier mené par NHPC
 - Celles issues des enquêtes qualitatives (21 groupes de discussions)
 - Celles issues des observations de terrain
- Une autre limite réside dans le fait qu'un nombre significatif de PAP n'ont pas été retrouvés et donc n'ont pu être inclus dans l'évaluation:
- En particulier parmi les travailleurs du sable, notamment en zone bleue (ils sont partis tenter leur chance ailleurs)

3. Le contexte économique national et local



Contexte économique national

- Croissance modérée au cours des 20 dernières années (3 à 4 % par an).
- Cependant, la réduction de la pauvreté stagne et la croissance reste peu inclusive
- Coûts de transport élevés liés à la médiocre qualité des infrastructures (mais la zone du Projet fait exception)
- En 2020, forte chute de la croissance en raison de la pandémie de COVID19
- L'inflation a récemment augmenté (7,4 % en 2023), en raison d'une hausse importante des prix alimentaires et de la suspension par l'Etat des subventions sur le carburant.
- Evolution des prix mondiaux du cacao, passés d'une moyenne de 2000 US\$ par tonne sur la période 2016-2022 à près de 8000 US\$ par tonne actuellement



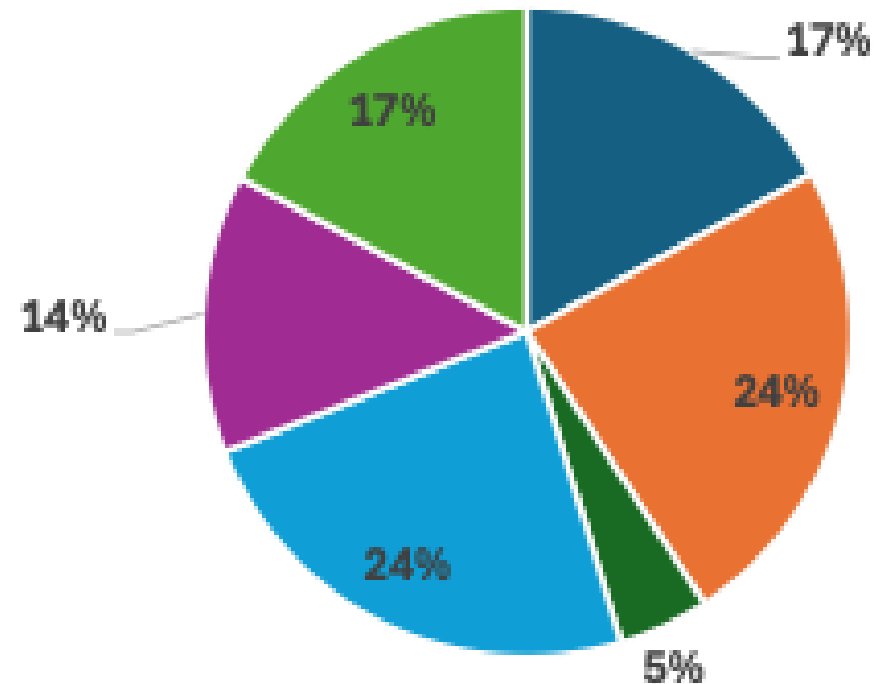
Contexte économique local

- Quelques caractéristiques essentielles :
 - Le fleuve Sanaga, pôle économique important (énergie, pêche, extraction de sable)
 - La proximité de l'agglomération de Yaoundé, avec une très importante demande en matériaux de construction qui, pour ce qui concerne le sable, était satisfaite par l'extraction informelle dans la Sanaga, et en produits agricoles vivriers
 - Dominante traditionnellement agricole (climat et sols favorables), soutenue par un réseau routier de bonne qualité (RN1 et RN15) et par la proximité de Yaoundé
- L'agriculture locale, naguère tournée vers la subsistance (tubercules, plantain, céréales, maraîchage, petit élevage), a évolué vers des cultures de rente (en particulier le cacao)
- Ligne de transport d'énergie :
 - Fort contraste entre la partie nord rurale et similaire à la zone du barrage, et la partie sud qui devient péri-urbaine
 - Activités de plus en plus centrées sur les services ou l'emploi salarié à Yaoundé, augmentation des prix du foncier, et morcellement des parcelles agricoles pour les transformer en parcelles résidentielles

Le contexte de l'investissement social

- Depuis les premières activités en 2018, le PADEL et d'autres actionnaires sociaux de NHPC ont investi 1,75 milliards de Francs CFA dans les arrondissements proches, dont:
- 300 millions dans l'accès à l'eau
- 420 millions dans la santé
- 410 millions dans la formation prof.
- 240 millions dans l'éducation

Investissement du PADEL par secteurs
(total 1,75 milliard de Francs CFA)



■ Accès à l'eau ■ Santé ■ AGR ■ Formation professionnelle ■ Education ■ Autres

4. Principaux résultats



Evolution d'ensemble de l'ISE

- Globalement, l'ISE a baissé pour 67% des personnes affectées soumises à enquête
- Pour les PAPs agriculteurs, la baisse moyenne s'établit à 3,4 points (de 32,6 en 2015 à 29,2 en 2024)
- Pour les PAPs sableurs, la baisse moyenne s'établit à 7 points (de 39,9 en 2015 à 32,9 en 2024)
- Pour le groupe témoin, la baisse moyenne s'établit à 2,3 points (de 26,1 en 2015 à 23,8 en 2024)



Evolution d'ensemble de l'ISE (2)

- Le sous-score « Revenu », qui mesure la diversité des sources plutôt que sur leur montant, se dégrade (84 % des PAP agricoles et environ 60 % des ménages issus de la filière sable enregistrent une perte de diversité économique)
- Par contre, le sous-score « Maison » progresse : 70 % des PAP agricoles voient ce sous-score augmenter et près d'un ménage sableur sur cinq mentionne avoir investi ses indemnités dans la construction ou la consolidation de son logement. Donc, malgré la perte de diversité de leurs activités, les ménages ont pu améliorer leur habitat
- En définitive, la dégradation globale de l'ISE ne reflète pas la défaillance des mesures de restauration ; elle traduit aussi la conjoncture macroéconomique défavorable, l'effondrement de la filière sable, et le défaut d'un indicateur centré sur la diversité des revenus plus que sur leur volume
- D'ailleurs l'ISE moyen du groupe témoin non affecté se dégrade également, quoique un peu moins que celui des groupes affectés



PAR Barrage

- L'ISE moyen est de 29,22 pts, soit -4,13 pts par rapport à la baseline ; 64 % des 151 ménages enquêtés ont un ISE en baisse
- Le sous-score « Revenu », indicateur de diversité des sources, recule pour 81 % des ménages enquêtés
- 35% des ménages ont déclaré une dégradation de leur habitat contre 65 % qui déclarent une amélioration de l'habitat mais l'augmentation est plus marquée dans le groupe témoin
- Recul de diversité de revenu par catégorie :
 - PAP Agricoles sans terres de remplacement : 3,9 pts
 - PAP Agricoles avec terres de remplacement : -4,2 pts
 - Pêcheurs : -3,0 pts
- Appropriation encore partielle des dispositifs RME : seuls 55 % des ménages enquêtés participent aux activités d'accompagnement



PAR Ligne et Cité

- ISE moyen de 29,90 pts, variation -2,44 pts ; 63 % des 119 ménages enquêtés ont un ISE en baisse
- Le sous-score « Revenu » diminue pour 87 % des ménages enquêtés
- 27 % des ménages enquêtés signalent une détérioration de l'habitat, contre 73% qui déclarent une amélioration – performance assez proche de celle du groupe témoin
- Sous-score « Revenu » selon le statut foncier :
 - PAPs terres de remplacement : -4,6 pts
 - PAP sans terres de remplacement : -2,7 pts
 - PAP ligne : -4,0 pts ;
- 63 % des ménages enquêtés des PAP ligne (> 1 000 m²) déclarent participer aux actions de RME



PRME Sable

- ISE moyen de 32,05 pts, baisse de -7,00 pts ; 71 % des 214 ménages enquêtés ont un ISE en diminution
- 60 % des ménages enquêtés présentent une baisse du sous-score « Revenu »
- 35 % des ménages enquêtés déclarent un habitat détérioré et 65% un habitat amélioré ; le cumul « Maison + Équipement » varie de 2,0 pts chez les propriétaires à 1,22 pts chez les restauratrices
- Baisse de diversité des revenus par catégorie :
 - Propriétaires -0,4 pt ;
 - Chefs de dépôts -1,97 pt
 - Travailleurs -0,84 pt ;
 - Restauratrices -1,62 pt
- Participation aux dispositifs RME : 43 % des ménages enquêtés des travailleurs de sable zone centrale et 25 % des chefs de dépôts déclarent avoir participé



Le cas particulier de la filière sable

- Elle jouait un rôle considérable dans l'économie de la zone, à la fois direct (les propriétaires, chefs de dépôt et travailleurs du sable) et indirect (les activités liées et la capacité d'investissement qu'elle offrait dans d'autres activités, notamment agricoles)
- Il y avait surexploitation de la ressource dans la zone de Nachtigal dès 2017, avant la mise en eau des barrages
- Ce déséquilibre s'est accru à la mise en eau de Lom Pangar, dont le réservoir est 150 plus grand que celui de Nachtigal
- L'existence de cette filière dans les trois zones concernées par le Projet (amont – bleue, centrale à l'aval immédiat du barrage – rouge, et aval – verte) est désormais compromise
- Cet effondrement joue un rôle primordial dans la détérioration des circonstances socioéconomiques des groupes affectés



Performance de la RME agricole

- Les actions de RME agricole menées par NHPC sont en ligne avec la bonne pratique habituelle :
 - Mise à disposition de terres de remplacement de surface supérieure à celle des terres perdues
 - Fourniture d'intrants agricoles (de plants de cacao et de plantain, semences améliorés)
 - Appui technique (formations initiales et suivi régulier sur le terrain)
- Cependant, les résultats ne sont pas encore à la hauteur des attentes :
 - Du fait des délais d'apprentissage (cacao), qui donne des bons résultats pour les planteurs les plus expérimentés mais pas encore pour les débutants
 - Du fait de la faible motivation de certains participants
 - Du fait de l'absence d'un mécanisme de crédit adossé aux actions de RME
 - Du fait de problèmes de mise en œuvre de certaines actions
 - Du fait de certains problèmes d'accès à des terres de remplacement



Performance de la RME pêche

- Les PIR pêcheurs et mareyeuses sont en cours (voir page suivante)
- Pas de résultats pour l'instant pour le plan pêche, les activités ont démarré pendant cette étude, en décembre 2024
- La conception est robuste, avec l'accent mis non seulement sur la pêche en réservoir mais sur l'ensemble de la filière
- Les pêcheurs affectés vieillissent, comme les autres groupes, d'où des niveaux de motivation inégaux pour la RME



Performance de la RME reconversion des sableurs et pêcheurs

- Plans Individuels de Reconversion (PIR) avec soutien technique important
- Mais au-delà de l'allocation initiale, aucun dispositif de financement n'a été proposé aux PAP pour faciliter le démarrage ou le développement des projets qu'ils ont choisis
- Les revenus générés restent dans des tranches relativement basses, ceci pour toutes les catégories visées, pêcheurs, mareyeuses et les diverses catégories de sableurs
- Pourcentage non négligeable de personnes peu engagées
- Ici, plus encore que pour les agriculteurs, la durée et l'intensité du soutien et le niveau d'engagement dans l'activité apparaissent comme les principaux facteurs de succès. Ceux qui ont bénéficié d'un suivi plus fréquent et plus intensif ont eu de meilleures chances de succès



Groupes vulnérables

- L'ISE des 25% de ménages enquêtés les plus pauvres a augmenté au contraire de ce qui est observé pour les autres
- Les compensations et le soutien à la RME ont eu un impact plus positif sur les plus pauvres, qui ont fait l'objet d'un soutien supplémentaire qui semble avoir été utile
- A l'inverse, les mieux lotis subissent des pertes plus importantes, peut-être en raison d'activités initiales et d'un capital initial plus sensibles aux perturbations

5. Analyse de conformité au standard PS5 et aux PAR et PRME



Principales exigences des standards internationaux

- Eviter et minimiser les impacts
- Consultation
- Gestion des plaintes
- Options de compensation, y compris « terre pour terre »
- Compensation avant l'impact
- Compensation à la valeur de remplacement
- Sécurité foncière
- Restauration des moyens d'existence
- Assistance aux personnes vulnérables
- Suivi et évaluation
- Audit d'achèvement
- Prohibition absolue des évictions forcées
- Habitat décent pour les déplacés physiques



Analyse de conformité

- NHPC est en conformité avec la majorité des exigences de PS5 et des engagements pris dans les PAR/PRME
- En particulier, l'identification des PAP a été complète, des compléments ont été apportés grâce au mécanisme de gestion des plaintes et après vérification: ce processus est conforme à la bonne pratique habituelle
- Les compensations ont été conformes aux exigences (proportionnées aux impacts et à la valeur de remplacement)
- Les principales non-conformités portent sur la RME qui n'a pas encore atteint les objectifs fixés en matière de restauration des moyens d'existence
- D'autres non-conformités moins importantes portent sur:
 - Les maisons de réinstallation, qui ont fait l'objet d'une remise à niveau pour celles où des défauts de construction ont été identifiés (en cours)
 - La sécurisation foncière des terres de remplacement, qui est très lente, pour des raisons largement indépendantes de NHPC

6. Plan d'action corrective



Plan d'action corrective

- Un plan d'action corrective est nécessaire pour corriger les problèmes observés
- Il comporte 10 mesures

Dix mesures correctives – Sable et sableurs

Mesure 1 : MECANISME DE CONCERTATION « SABLE-SANAGA »

- Mettre en place un mécanisme associant l'ensemble des partenaires du bassin, y compris les prêteurs, autour de la question de la Restauration des Moyens d'Existence (RME) pour les personnes qui dépendaient de l'exploitation du sable en vue d'aboutir à un plan à l'échelle du bassin de la Sanaga
- Responsabilité du gouvernement, avec le support des exploitants et des prêteurs

Dix mesures correctives – Reconversion

Mesure 2 : SOUTIEN AUX PIR/PROJETS ECONOMIQUES

- Prolonger le soutien aux PIR et adosser le soutien à un mécanisme de financement des projets (microfinance et/ou microassurance)
- Ne prolonger l'appui aux PIR que pour les personnes exprimant une volonté claire et argumentée de bénéficiaire d'une poursuite du soutien
- Pour ces bénéficiaires, intensifier le rythme du soutien en multipliant les visites.
- Responsabilité : NHPC

Dix mesures correctives – RME Agriculteurs

Mesure 3 : RENFORCEMENT DES PROGRAMMES DE RME AGRICOLE

- Poursuivre les programmes d'assistance menés dans le cadre de la RME agricole.
- Adosser impérativement le programme RME à un accès à des dispositifs financiers type micro-crédit ou micro-assurance.
- Améliorer la diversité des cultures proposées, sans miser exagérément sur le cacao.
- Travailler sur l'accès des PAP aux marchés, sur la transformation de certains produits (fruits et légumes), sur les pertes post-récolte et sur le vivrier qui continue à présenter un potentiel intéressant (plantain et tubercules en particulier).
- Rendre la nouvelle phase du programme totalement volontaire et vérifier la motivation des participants en procédant à une réinscription obligatoire à l'occasion de laquelle la motivation sera testée
- Intensifier le suivi et améliorer le suivi des rendements et des revenus
- Responsabilité: NHPC avec partenaires de mise en œuvre

Dix mesures correctives – RME – Toutes catégories

Mesure 4 : TRANSFERTS D'ELIGIBILITE

- Envisager des transferts d'éligibilité, notamment pour les personnes les plus âgées, à un autre membre du ménage plus jeune, plus apte ou plus motivé, sur une base exclusivement volontaire et en consultation avec les communautés et leurs instances représentatives.
- Sur cette base, envisager que ces personnes plus jeunes puissent participer en remplacement de la PAP initiale aux programmes/activités de RMS
- Responsabilité : NHPC

Dix mesures correctives – Déplacement physique

Mesure 5 : CORRECTION DES DEFAUTS DES MAISONS DE REINSTALLATION

- Examiner maison par maison les réparations à envisager en distinguant ce qui relève d'un entretien insuffisant de ce qui relève de défauts de construction.
- Préparer un plan de remise à niveau puis suivre régulièrement l'état des maisons
- Visites de vérification tous les six mois jusqu'à l'audit d'achèvement prévu 2027.
- Responsabilité : NHPC

Dix mesures correctives – Suivi

Mesure 6 : AMELIORATION DU SUIVI

- Poursuivre le suivi sur les bases actuelles avec quelques améliorations méthodologiques (ISE et meilleur suivi des revenus)
- Conduire des enquêtes rapides de suivi
- Poursuivre l'effort de centralisation des données de suivi
- Responsabilité : NHPC

Dix mesures correctives – Suivi

Mesure 7 : AUDIT D'ACHEVEMENT

- N'envisager l'audit d'achèvement prévu par PS5 qu'après deux ans de poursuite de la RME
- Réaliser en préalable à l'audit d'achèvement une enquête du même type que celle menée pour la présente étude
- Responsabilité : NHPC

Dix mesures correctives – Gestion des plaintes

Mesure 8 : GESTION DES PLAINTES

- Renforcer la connaissance dans les communautés affectées du mécanisme de gestion des plaintes (brochures, séances de sensibilisation régulières et répétées régulièrement)
- Responsabilité : NHPC

Dix mesures correctives – Sécurité foncière

Mesure 9 : TITRES FONCIERS SUR LES BIENS DE REMPLACEMENT

- Renforcer la facilitation du processus d'émission des titres fonciers
- Responsabilité : NHPC

Dix mesures correctives – Ressources de mise en œuvre

Mesure 10 : RESSOURCES DE MISE EN ŒUVRE

- Maintenir les ressources en personnel, en budget et en moyens matériels des équipes PAR et PRME jusqu'à l'audit d'achèvement (personnel clé).
- N'envisager la démobilisation des personnels-clé que sur la base d'une évaluation des ressources
- Responsabilité : NHPC

7. Prochaines étapes

Vos suggestions

- Vos suggestions durant la série de réunions actuelles sont soigneusement notées et seront analysées pour prise en compte dans les sections concernées dans l'élaboration du rapport final
- Vous avez jusqu'au 20 octobre 2025 pour faire vos commentaires
- En cas de besoin d'information ou de toute autre question, bien vouloir contacter M. Julien EHAWA, Cadre chargé de la gestion des plaintes et requêtes chez NHPC (numéro de téléphone : 680689148) qui enregistrera votre demande et la transmettra
- Vous pourrez accéder aux documents finaux de cette étude (résumé non technique) sur le site internet de NHPC. Leur disponibilité sera largement diffusée, notamment lors des FCC et CCT
- Il sera également possible d'accéder aux documents (résumé non technique) sous forme papier en adressant expressément une demande à NHPC
- Les personnes concernées par les actions du plan d'action corrective seront contactées individuellement (certaines l'ont déjà été)
- Des réunions d'information seront tenues régulièrement à travers les FCC et CCT pour vous tenir informés de l'avancement des actions du plan d'action corrective
- Rapport final de l'étude : Novembre 2025



GLOSSAIRE

Normes internationales pour la durabilité environnementale et sociale (E&S)

Ensemble de standards reconnus à l'échelle mondiale visant à garantir que les projets respectent les principes de durabilité environnementale et sociale.

Norme de Performance 5 (PS5)

Norme de la SFI (Société Financière Internationale) qui traite des déplacements physiques et économiques des personnes affectées par les projets.

Allocation de transition

Soutien financier temporaire destiné à aider les personnes déplacées à s'adapter à leur nouvelle situation.

Compensation

Compensation financière ou matérielle versée aux personnes affectées pour les pertes subies (logement, terres, revenus, etc.).

Plans de NHPC pour gérer la PS5 (RAP, PAR, PRME)

Plans mis en œuvre par NHPC pour répondre aux exigences de la norme PS5 :

- RAP : Plan d'Action de Réinstallation
- PAR : Plan d'Appui à la Réinstallation
- PRME : Plan de Restauration des Moyens d'Existence

Communautés affectées par le projet (PAC)

Groupes ou collectivités dont les conditions de vie ou les moyens de subsistance sont impactés par le projet.

Catégories de PAP (Personnes Affectées par le Projet)

Classification des personnes selon le type et le niveau d'impact subi par le projet.

Ménage (Household)

Groupe de personnes vivant ensemble et partageant les ressources économiques et sociales.

PAP (Personne Affectée par le Projet)

Individu dont les conditions de vie ou les moyens de subsistance sont directement impactés par le projet.

Acronymes utilisés dans les diapositives

- ISE : Indice Socio-Économique (Outil d'évaluation du niveau socio-économique des ménages, utilisé pour suivre la restauration des moyens d'existence)
- PAR : Plan d'Appui à la Réinstallation
- PRME : Plan de Restauration des Moyens d'Existence
- PIR : Plan d'Indemnisation et de Réinstallation
- RAP : Plan d'Action de Réinstallation.

Processus de médiation et parties impliquées

Processus de résolution des conflits impliquant les Mécanismes Indépendants de Résolution des Plaintes de la Banque Mondiale, de IFC et de la Banque Africaine de Développement, ainsi que les PAP (à travers des représentants), NHPC, et certains des bailleurs de fonds en tant qu'observateurs.

Bailleurs

Ensemble des institutions financières finançant le projet (Banque Mondiale, IFC, Banque Africaine de Développement, Proparco, etc.)



www.arteliagroup.com